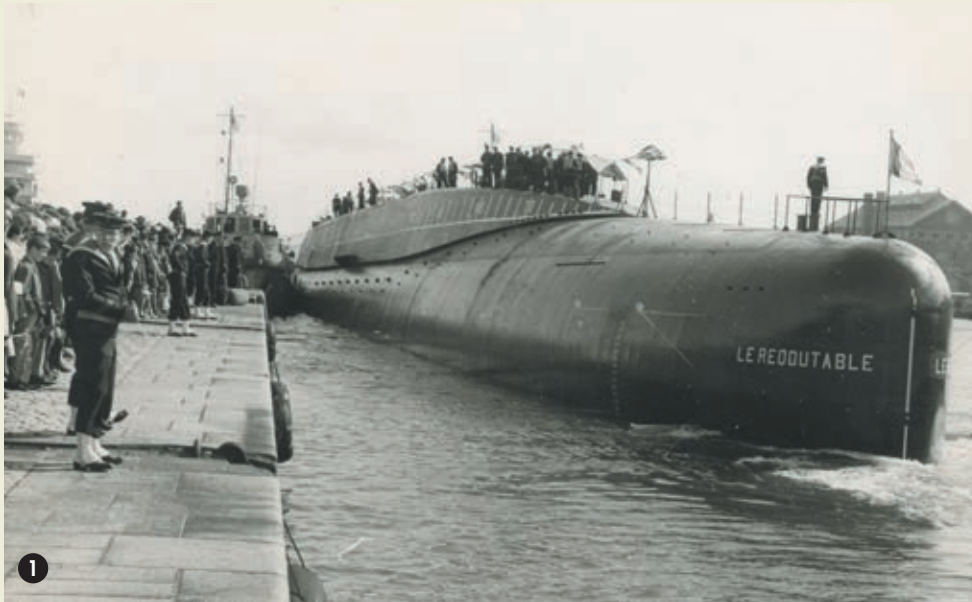


29 mars 1967

Mise à l'eau du *Redoutable*



© SHD

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, la France, veut faire du nucléaire la clé de voûte de l'indépendance énergétique et stratégique du pays. En 1958, le programme nucléaire militaire français est officialisé par le général de Gaulle. En maîtrisant cette technologie la France s'assure une place aux côtés des deux superpuissances américaine et soviétique. Dans les années 60, il est décidé de doter la Marine d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins. Le 29 mars 1967, *Le Redoutable* est mis à l'eau...

Salué à l'aéroport de Maupertus par 101 coups de canon, le général de Gaulle a rapidement rallié la cale n°3 de l'arsenal de Cherbourg. Dans la tribune officielle, près de laquelle sont déployés 320 fusiliers marins, il écoute le bref discours du ministre des Armées, Pierre Messmer, qui souligne l'importance de l'événement. Les couleurs sont envoyées sur le pont du sous-marin et la sonnerie « Au Drapeau » retentit. Lorsque le compte à rebours s'arrête à -2 et que s'affiche le mot « paré », il appuie sur le bouton qui libère les 5 300 tonnes du sous-marin. Le berceau long de 128 m glisse sur le plan incliné au son de l'hymne national joué par la musique des équipages de la flotte. Il est 10 h 45. *Le Redoutable* entre dans la mer, tout droit et par l'arrière, des tôles verticales et 160 tonnes de chaîne fixées sur sa coque le freinant pour qu'il ne heurte pas le quai à 250 m de là. Le succès est total et le chef de l'État laisse libre cours à sa joie, rapidement rejoint par

les ouvriers de l'arsenal, leurs familles et les nombreux invités.

Accompagné par l'ingénieur Talboutier en charge du chantier et le capitaine de corvette Louzeau, commandant le SNLE, il se fait ensuite présenter les maquettes du sous-marin et de son poste de commandement navigation-opérations. Puis il visite l'École d'application militaire de l'énergie atomique avant de remettre des médailles du travail à quelques membres d'un personnel qui a déjà consacré 12 millions d'heures au chantier du SNLE.

UN ÉVÉNEMENT SOLENNEL INSCRIT DANS UN PROGRAMME AU LONG COURS

Une étape est franchie. Mais que d'activité encore à déployer avant la présentation aux essais prévue pour 1969 ! Les coques extérieures et épaisses sont terminées, mais les sas d'accès, les volets des tubes lance-torpilles, les hydroréacteurs destinés à stabiliser le SNLE lors du tir des missiles doivent être

montés et la brèche du compartiment réacteur usinée. Si la passerelle, les plateformes et les caisses incorporées sont installées à 90 %, les cloisons ne le sont qu'à 70 %, les carlingages, les traversées de coque, le lestage définitif à 35 %. Quant à l'abri de navigation avec ses ailerons, trop haut, il ne peut être monté avant le lancement. Pour la propulsion, cuve, échangeurs et pressuriseurs ont été embarqués, le circuit primaire a été essayé, mais embrayeur, groupe turbo-réducteur, condenseurs et berceaux du groupe turbo-alternateur sont en cours de lignage. Les nappes principales de câbles ont été montées, mais les armoires de disjoncteurs sont tout juste embarquées.

MÉDIATISATION CONTRÔLÉE

Rien n'a été laissé au hasard. Sa date est fixée depuis le 7 décembre 1966 par les services de la Présidence en accord avec la direction du port de Cherbourg. Le calendrier initial du programme général de construction le prévoyait en mars 1967. Il est donc respecté... mais les contraintes de marée s'imposent même aux chefs d'État. La période de vive eau d'équinoxe étant centrée sur le week-end pascal et l'opération ne pouvant avoir lieu que le lendemain d'un jour ouvré et à la veille d'un autre jour favorable, le choix se limite au seul mercredi 29 mars ! La pleine mer est attendue ce jour-là à 11 h 02 pour



© SHD

une hauteur de marée de 6,65 m. Tous les représentants militaires accrédités à Paris ont été conviés, mais aussi des descendants des marins ayant combattu sur *Le Redoutable* à Trafalgar, ainsi que des sous-mariniers ayant plongé 60 ans plus tôt sur les *Narval*, *Sirène*, *Morse* et autres *Castor*. Hors la cale n°3, le public prend place le long des quais Sané, Duquesne et Dupuy de Lôme derrière des filières. Ce 29 mars est en effet jour de détente. Outre l'octroi de gratifications proportionnelles à l'implication de chacun sur le chantier, c'est un jour de congé rémunéré.

À l'égard de la presse, la communication est réduite au seul communiqué rédigé par l'état-major de la Marine et diffusé par la préfecture maritime. Seul l'établissement cinématographique des armées effectue un reportage sous le contrôle des bureaux compétents de l'EMM. Aucun journaliste civil n'est admis à bord, mais les planches d'un écorché du *Redoutable* sont diffusées.

UN MONDE BIPOLAIRE INCERTAIN

Ce lancement paraît modeste au moment où la flotte sous-marine nucléaire américaine accueille son 41^e SNLE et la flotte soviétique compte déjà vingt unités de ce type. Mais avec la fin en mai des travaux de construction de l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte, indispensable pour l'uranium enrichi des réacteurs, et la poursuite des expérimentations pour atteindre la bombe H, une étape majeure est franchie. « *Illustration supplémentaire et combien coûteuse d'une politique militaire ruineuse, dangereuse et inefficace* » selon *l'Humanité*, ou « *journée capitale pour notre marine, notre défense et, par là-même, notre indépendance* » selon le Général, *Le Redoutable* ne laisse pas indifférent.

PATRICK BOUREILLE



1 Premier accostage du *Redoutable* dans le port militaire de Cherbourg (Manche).

2 Le 29 mars 1967, le président de la République, le général de Gaulle, procède à la mise à l'eau du *Redoutable*.

3 La manœuvre de mise à l'eau du *Redoutable* est rendue délicate par l'étroitesse (250 m) du bassin Napoléon III.

45 ans de la FOST

Questions au VAE Louis-Michel Guillaume, ALFOST.



© MN

Amiral, à l'heure où nous célébrons les 50 ans de la mise à l'eau du *Redoutable* et les 45 ans de la création de la Force océanique stratégique, pouvez-vous nous dire quelles ont été les dates marquantes ou les principales évolutions ?

Lorsque la FOST est créée, le 1^{er} mars 1972, *Le Redoutable*, premier SNLE français, a déjà entamé sa première patrouille. Lancé presque cinq ans plus tôt, en présence du général de Gaulle, président de la République, il est rejoint ensuite par *Le Terrible* et *Le Foudroyant*, autorisant dès 1973 la permanence d'au moins un SNLE à la mer, qui est depuis la caractéristique principale de la composante océanique de la dissuasion.

Le rendez-vous suivant est la mise en service du missile M4, qui a succédé aux missiles M1, puis M2 et M20, en 1985, à bord de *L'Inflexible*, qui donne à la France la capacité de missiles dotés de têtes multiples (MIRV : Multiple Independent Reentry Vehicule) permettant de frapper plusieurs objectifs simultanément et décuplant la capacité de frappe embarquée. Les différents SNLE, à l'exception du *Redoutable*, en seront progressivement équipés.

La rupture suivante arrive en 1997 avec l'entrée dans le cycle opérationnel du *Triomphant*, premier SNLE d'une nouvelle génération : plus gros (14 000 tonnes au lieu de 9 000), 1000 fois plus discret... Entre temps, le format est passé de six SNLE à quatre seulement entre 1991 et 1996 pour tenir compte de l'évolution du contexte stratégique.

L'évolution se poursuit en 2010 lorsque *Le Terrible* est admis au service actif avec le missile M51, mais surtout en 2016 où l'embarquement de la tête nucléaire océanique (TNO), première tête issue du programme de simulation, consolide la dimension intercontinentale de la composante océanique de dissuasion. Et cette évolution n'est pas finie : développement du missile M51.3,

lancement des travaux du SNLE de 3^e génération à l'horizon des années 2030...

Le métier de sous-marinier embarqué sur SNLE a-t-il évolué ?

Oui et non. Il y a des constantes dans le métier de sous-marinier : l'engagement, l'exigence et la rigueur, l'acceptation de l'aventure que constitue une patrouille, avec un fort esprit de cohésion que requiert la vie en milieu clos pendant de longues semaines et, enfin, la solidarité et la camaraderie qui perdurent au-delà de l'embarquement. Ces constantes impliquent une adhésion familiale à une carrière de sous-marinier alors que la coupure du lien familial est inévitable.

Mais les sous-mariniers sont de leur temps et vivent avec leur époque. Ainsi, l'informatique, les technologies de l'information, l'automatique... ont envahi le quotidien des équipages. Cela conduit notamment à des équipages moins nombreux et plus qualifiés avec le développement croissant de « micro-filières », d'où l'importance croissante de chacun dans la réussite de la mission.

Quels sont les grands défis de la FOST ?

Mon seul défi est stratégique : il faut maintenir la crédibilité de la composante océanique de manière pérenne. Cela suppose de regarder au-delà du court terme, budgétaire notamment, ce qui est parfois difficile au quotidien. Je dois vous dire que je me sens parfois un peu seul !

Cela se décline sur plusieurs plans. Le premier est humain : attirer et fidéliser le personnel dans un contexte où la vie à bord est en décalage croissant avec l'évolution de la société. Les sous-mariniers doivent vivre sans être « e-connectés » pendant plusieurs semaines. Il faut réfléchir à la manière de compenser ce déficit, comme on le fait ailleurs pour les OPEX ou Sentinelles...

Le deuxième est lié au maintien d'un soutien réactif et efficace : industriel, pour durer à la mer, infrastructure, soutien de l'homme, administratif et familial, munitions, santé... Il faut accepter que le soutien des sous-mariniers ne s'inscrit pas d'emblée dans une logique financière de réduction... parce que les dangers et les missions n'ont pas changé ! Le troisième consiste à « être » dans la durée : au moment où les forces sous-marines – au-delà de la seule FOST à laquelle on ne peut les réduire – se mettent en ordre de bataille pour accueillir le *Suffren*, qui constituera une rupture nouvelle par rapport aux actuels *Rubis*, il nous faut déjà regarder au-delà de 2030, date d'arrivée de la 3^e génération de SNLE. Pour les SNLE, l'horizon va au-delà de 2080...

Comment comptez-vous marquer cet anniversaire ?

Cet anniversaire s'est imposé, un peu tardivement, comme un jalon avant la 500^e patrouille qui devrait intervenir prochainement et les 50 ans de la FOST dans cinq ans. Je souhaite donc que le 31 mars prochain soit une cérémonie plutôt familiale pour les sous-mariniers, au centre Roland Morillot, base des sous-mariniers de Brest.